



apel

**Plateau de football du 6 novembre**, une belle matinée : 90 enfants, 4 écoles : Notre Dame de la Jeunesse, Notre Dame de la Paix, Notre Dame de l'Huveaune et Jeanne d'Arc.



Les enfants de l'école ont gagné dans les 3 catégories, parents et enfants très contents ; beaucoup de parents sont venus !

Prochaine date : samedi 14 décembre.

L'APEL offrira un spectacle aux élèves de maternelle le mardi 3 déc. matin, et un goûter de Noël aux élèves de primaire, le vendredi 20 déc. après-midi.

Par ailleurs nous mobiliserons les enfants sur la **notion du partage**, il sera demandé d'apporter, **du 16 au 2 déc, un jouet, une peluche ou un livre en parfait état** qu'ils déposeront au pied du sapin, installé à l'entrée de l'école. Ces objets seront redistribués à des associations pour enfants.

Durant cette semaine il sera **demandé à tous les enfants d'apporter une bouteille de jus de fruits.**



**Loto de l'école**, samedi 1er février à 14h.

**L'équipe du bureau de l'APEL :**

Nathalie COSTAMAGNA (Secrétaire)  
Thibault DURON (Président)  
Magali CLUIS (Secrétaire Adjointe)  
Virginie DUFOUR (Trésorière Adjointe)  
Eléonore TURCAT (Trésorière)



**Pré inscriptions 2020-2021:**

Les modalités seront en ligne pendant les vacances de Noël sur le site internet de l'école  
**www.ecolejda.eu**

## DATES A RETENIR

- \*Spectacle de chants des PSB-MSB-GSA le 13/12 à 17h.
- \*Spectacle de chants des PSA-MSA-GSB<sup>2</sup> le 16/12 à 17h.
- \*Chants des maternelles à la maison de retraite Jeanne d'Arc.
- \*Rappel : Facture 1er trimestre à régler avant le 1er décembre.
- \*Vacances de Noël du vendredi 20 décembre au soir au lundi 6 janvier 2020 au matin.



**Vendredi 20 décembre :**  
**pas d'étude, de garderie le soir.**  
**L'école ferme à 17h00 précises.**



## CONSEIL PASTORAL

**Sacrement du Baptême : Mardi 17 décembre à 17h** à la Chapelle : réunion d'informations pour les futurs baptisés.

**Messe de préparation de Noël, pour les élèves, vendredi 20 Décembre.**

**Messe de Noël : Mardi 24 décembre à 18h**

La coutume à l'école est que tous les enfants présents à Marseille le jour de Noël se rassemblent à **Saint Laurent** pour une messe (les enfants peuvent se costumer en personnages de la « crèche provençale » à l'exception de Marie et Joseph). Sandra Angotti accueillera les enfants à 17h30.

**Villa Bagatelle :**

exposition de Noël du 12 au 31 décembre 2019 ; découverte d'une crèche qui présente des sculptures de Salvatore Ferrigno, dont la famille est dans la création de crèches depuis le 18ème siècle.

Naissance : Inès Seveno. Félicitations !

## Forfait communal :

La mairie de Marseille vient de voter le forfait communal pour les trois années qui viennent. Ce forfait, après trois ans de presque stagnation et après la loi sur l'obligation scolaire dès trois ans, connaîtra un rattrapage substantiel de 70 € par élève et par an sur cette même période. La commission diocésaine qui travaille sur ce dossier a aussi obtenu que le forfait soit toujours majoré pour les élèves qui sont sur les zones d'éducation prioritaire mais aussi à partir de cette année (et cela est à remarquer) pour les élèves en ULIS école. Nous rappelons que ce forfait représente le coût d'un élève du public pour le fonctionnement et que les familles de l'école ont à leur charge l'immobilier et le caractère culturel (dit caractère propre). Il serait évidemment contestable qu'une collectivité territoriale aide une association à acquérir des locaux pour son propre compte et qu'elle participe au culte, ce qui est anticonstitutionnel. Nous remercions ici toutes les personnes qui ont participé à ce travail constructif.

## AESH :

Dans la logique de notre projet d'inclusion, nous continuons à accueillir des AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap). Ainsi, à partir de ce mois de décembre, nous aurons 5 AESH payés par l'Etat et une AVS payée par l'école (pour répondre aux besoins particuliers de la classe ULIS école). Ainsi en plus des 6 élèves de l'ULIS ce sont 5 enfants qui sont accompagnés par un AESH en classe ordinaire. Enfin, nous avons en cours deux dossiers de demande d'accompagnement pour d'autres enfants en situation particulière.

## L'école Jeanne d'Arc ouverte sur le monde :

L'école accompagne des associations de bénévoles que nous connaissons, par des aides financières ("Noël pour tous" en décembre 2018, "Graine de Joie" pour du soutien scolaire dans les quartiers Nord, "Graine de Joie" en lien avec le diocèse pour une aide aux jeunes migrants en difficulté, une participation à un groupe de lycéens pour un voyage humanitaire au TOGO et dernièrement une aide à l'association Dhiya qui scolarise des enfants en Inde) mais aussi par le prêt gracieux de nos locaux (Scouts Marins du vieux port, scouts de la paroisse du Sacré Cœur).

## Questionnaire 2019 :

Merci de prendre connaissance sur le site de l'école <http://www.ecolejda.eu/> des résultats et commentaires de la première partie du questionnaire 2019 (Etat des lieux général). Pour des raisons de mise en page et afin de conserver les anciens pourcentages il vous faudra agrandir la fenêtre de lecture. Merci pour votre compréhension.

## Sécurité / Incivilité :

**Nous vous demandons de bien vouloir respecter le règlement des entrées et sorties et ceux qui ont en charge la sécurité de vos enfants.**